

Villeneuve d'Ascq, le 4 mai 2017

Objet. : Délégation de signature  
Direction Générale des Services

### **ARRETE N° 2017-33**

#### **Le Président de l'Université Lille 1**

Vu le code de l'éducation et notamment son article L712-2 ;  
Vu les statuts de l'Université Lille 1 ;  
Vu l'arrêté 2016-93 du 19 juillet 2016 ;

#### **Arrête**

##### **Article 1 :**

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Marie-Dominique SAVINA, Directrice Générale des services par intérim, délégation est donnée à Monsieur Xavier BOLLENGIER, Adjoint au Directeur du pôle juridique, chargé des affaires générales et institutionnelles, à l'effet de signer les actes de gestion suivants :

- ordres de missions
- frais de déplacements
- services faits

##### **Article 2 :**

Le présent arrêté fera l'objet d'un affichage sur le site internet de l'Université Lille 1 et dans les locaux de l'Université.

Spécimen de signature  
valant visa de la présente délégation  
**Xavier BOLLENGIER**



Jean-Christophe CAMART,  
Président de l'université Lille 1

